*<https://www.letemps.ch/opinions/medine-un-rappeur-viseur-lextreme-droite>*

**Médine, un rappeur dans le viseur de l’extrême droite**

Une pétition demande l’annulation de son concert aux Docks, à Lausanne. L’artiste français, auteur de textes controversés, suscite l’ire de l’extrême droite. La municipalité doit prendre une décision ce jeudi

Médine: 35 ans, rappeur indépendant, coupe afro sous la mâchoire et des textes ciselés au hachoir.» La présentation de l’artiste, publiée sur [le site des Docks](https://www.docks.ch/evenement/concerts/20181027/medine/), pose le décor. Le rappeur français, qui doit se produire samedi dans la salle lausannoise, ne laisse personne indifférent. Et c’est son but: il provoque pour interpeller son public, et plus largement la société. Il aborde frontalement des thématiques complexes, et qui suscitent bien souvent la controverse: la place de la religion, les discriminations, la violence, les banlieues. Il ne s’interdit rien. Alors ces textes provoquent une réaction épidermique de l’extrême droite.

L’organisation Alternative populaire suisse a lancé une pétition pour demander l’annulation du concert de Médine. Dans le texte, signé par quelque 1600 internautes en deux semaines, ce dernier est accusé d’avoir «appelé ouvertement dans le passé et en public à la haine des Européens de souche». Les opposants à sa venue rappellent l’épisode du Bataclan. «Aucun Français ne peut accepter que ce type aille déverser ses saloperies sur le lieu même du carnage du Bataclan», s’offusquait Marine Le Pen, présidente du Rassemblement national (ex-FN). Originaire du Havre, le rappeur a renoncé fin septembre à se produire dans la salle où 90 personnes ont péri le 13 novembre 2015 dans l’attentat d’un commando djihadiste.

La célèbre salle parisienne accueille un large éventail d'artistes: du rock au rap. Une programmation saluée par Médine dans la chanson Bataclan issue de son nouvel album Storyteller, sorti en avril.

Concerts annulés

Une chanson polémique remonte régulièrement à la surface. Dans *Don’t laïk,* sorti en 2015, il déclare «crucifions les laïcards comme à Golgotha» et «je me suffis d’Allah, pas besoin qu’on me laïcise». Il s'est expliqué au sujet de ces paroles à plusieurs reprises. «Je voulais absolument parler de la façon dont est manipulée aujourd’hui une valeur républicaine comme la laïcité alors que, dans son esprit et sa lettre, la laïcité est faite pour réunir les gens», expliquait-il aux *Inrocks.* L’extrême droite a néanmoins obtenu gain de cause: pour éviter tout débordement et ne pas «raviver la douleur des familles des victimes», le chanteur a décidé d’annuler les concerts.

**Notre dossier:** [Le rap français, c'était mieux avant. Vraiment?](https://www.letemps.ch/dossiers/rap-francais-cetait-mieux-vraiment)

Aujourd'hui, l’Association suisse vigilance islam (ASVI) estime qu’il souhaite «se rabattre» sur une salle de spectacle suisse. Ces propos sont contredits par le fait que Médine se produira au Zénith de Paris en février, mais la présidente de l’ASVI, Mireille Vallette, maintient sa position. Le 8 octobre, elle a adressé une lettre à Pierre-Antoine Hildbrand, municipal PLR chargé de la Sécurité et de l’Economie. «Outre sa proximité avec la nébuleuse islamiste francophone, il se répand dans au moins une de ses chansons en appels explicites à la haine et au meurtre envers les individus de race blanche», écrit-elle.

Elle joint à sa missive des extraits d’un morceau daté de 2011, *Angle de tir (acte 1)*. Extraits: «les Blancs sont des démons» ou «je hais les blancs depuis Rodney King». Comme le suggère le titre, il y a trois actes. La trilogie raconte un meurtre où chacun s’accuse violemment. Un homme noir s’en prend aux Blancs, un homme blanc dénonce les «bougnoules qui l’ont tué». Dans la dernière partie, l’auditeur apprend que la victime avait «un père noir, une mère blanche» et que «sa peau, son histoire ses problèmes étaient métissés». Il s’agissait d’un album collectif, et Médine n’était pas l’auteur des paroles.

«Chacun est libre de s’exprimer»

«Médine a une influence pernicieuse sur notre société, estime Mireille Vallette. Par ses propos, il élargit la fracture entre musulmans et non-musulmans.» Sera-t-elle entendue par les autorités? Une décision devrait être prise ce jeudi. «Nous avons pris acte d’un certain nombre de protestations que nous devons mettre en balance avec la liberté artistique», répond Pierre-Antoine Hildbrand.

De son côté, la direction des Docks espère le maintien du concert. «Nous donnons la possibilité au public de découvrir ou non un artiste. Chacun est libre de s’exprimer, indique Jolan Chappaz, responsable communication de la salle. Médine use de cette provocation pour créer le débat.» Un débat qui le place entre deux feux. Dans une récente interview au magazine *Society*, le rappeur explique recevoir des menaces de mort à la fois d’un groupe d’extrême droite et de Daech. Il évoque également ses amis qui ont cédé à la tentation du djihad: «Il y en a qui sont tombés du côté obscur de la force, malheureusement.»